Le 23 Décembre 2016

Lettre ouverte à l’attention des membres du Conseil d’Administration du Groupe Jolimont Lobbes Nivelles Tubize.

Nous, membres de la société civile, syndicalistes, représentants politiques, avons appris votre volonté de profondément restructurer votre offre de services à la population en soins de santé dans plusieurs de vos institutions : l’hôpital de Tubize verra disparaître les chambres d’hospitalisation et le SMUR (Service Médical d’Urgence) et ne sera plus qu’une polyclinique, les hôpitaux de Nivelles et de Lobbes verront disparaître leur maternité et leur service de pédiatrie disparaitront ou seront profondément remanié. Ces modifications qui ont des répercussions très importantes avec des effets collatéraux non négligeables mettront en péril la sécurité et la santé des citoyens et des travailleurs.

Vous justifiez votre décision par la politique de réduction des coûts dans les soins de santé menée par le pouvoir fédéral. Hors, à ce jour, aucun délai d’implémentation de ces réformes hospitalières n’a été défini par la Ministre de la Santé. Nous considérons donc que vous profitez de cet effet d’aubaine pour provoquer cette restructuration.

Nous vous indiquons :

• Que les représentants des travailleurs ont interpellé à plusieurs reprises la direction des différents sites pour tenter de comprendre votre décision.

• Que la population a massivement marqué sa désapprobation. Une pétition a déjà rassemblé plus de 18.000 signatures et différents rassemblements citoyens se sont déroulés.

• Que les conseils communaux de Nivelles, de Tubize, de Rebecq, d’Ittre et de Braine-le Château ont voté à l’unanimité des membres des motions demandant le maintien des services actuel en matière de santé de vos institutions.

Nous vous rappelons:

• Que l’offre des soins de santé de proximité est essentielle pour la population.

• Que l’offre des soins de santé doit rester financièrement accessible à la population.

* Que la sécurité de la population mais aussi des travailleurs avoisinants doit être maintenue

Nous vous demandons :

• D’abandonner votre décision de restructurer les services hospitaliers de vos institutions.

• D’entamer dans les plus brefs délais un véritable dialogue avec l’ensemble des acteurs concernés.

• De proposer des projets de soins de santé de proximité et accessibles à toutes et tous.

• De démarrer cette procédure pour le 1 février 2017 au plus tard.

Les signataires,

Pour la CNE (Centrale Nationale des Employés),

Evelyne Magerat, Eric Caudron Secrétaires Permanents Hôpitaux

Pour la CSC Bw

Jean-Marc Sengier, Secrétaire Fédéral

Marcel Jaminon, pour la locale Ecolo de Tubize.

Pour la Commune de Tubize, Michel Januth Bourgmestre

Député - Bourgmestre de Rebecq

Dimitri LEGASSE

Raymond Langendries, Ministre d’Etat et Président honoraire de la chambre des Représentants de Belgique